

LA DETERMINATION DES PARENTS L'A EMPORTEE !

UNE CLASSE SERA OUVERTE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE !!



La preuve par l'action !!! Trop souvent, on entend « Ca ne servira à rien... »

La preuve que l'action est utile :

Pétitions, courriers, communiqués et interventions diverses du Conseil local des parents d'élèves FCPE ont ponctué depuis 3 semaines l'action des familles d'enfants en attente de places à l'école maternelle, mais aussi des familles d'enfants déjà scolarisés. Le grand élan de solidarité qui s'est manifesté, notamment à travers la signature de la pétition (plus de 300 signatures en 36 heures), montre combien tous se sentent concernés.

D'abord par l'obtention de l'ouverture d'une classe en maternelle, ensuite par la nécessité d'être vigilant à ce que l'année scolaire à venir se passe bien. L'insuffisance des moyens alloués à l'Education Nationale explique les tergiversations de son administration pour annoncer l'ouverture de la classe, comme elle fait craindre les problèmes de remplacement, de formation des enseignants et d'accompagnement des équipes pédagogiques.

Preuve est faite que c'est l'action des parents d'élèves en convergence avec celle des enseignants qui peut permettre, dans un premier temps, d'atténuer les conséquences de l'insuffisance de moyens mis en œuvre pour ensuite en obtenir en suffisance.

A ce propos, plusieurs parents irrités ont interpellé l'association suite à la diffusion devant l'école maternelle de copies de la lettre que le député D. Goldberg a adressée au DASEN. Votre Conseil de parents d'élèves comprend cette irritation d'autant que les insuffisances de moyens sont directement liées aux politiques publiques en matière d'éducation imposées par les choix budgétaires du gouvernement, budget voté par le député D. Goldberg.

Notre association apprécie les soutiens des élus de la République dès lors qu'ils sont utiles parce qu'ils s'inscrivent dans la continuité d'actes et de votes dans les assemblées délibératives (Assemblée Nationale, Conseil Municipal) responsables des décisions concernant la qualité du service public d'éducation. Ce n'est pas le cas.

Ce n'est pas le cas non plus de la municipalité qui malgré ses « soutiens » reste sourde aux demandes d'étude de création d'un nouveau groupe scolaire sur le Sud de notre commune.

L'action des parents est légitime parce qu'elle est l'expression de leurs exigences pour l'éducation de leurs enfants en toute indépendance et non entachée de préoccupation politique inutile voire contraire à son efficacité.